

REUNION DE RENTREE SAISON 2016-2017 DES CLUBS DU CRAN Information sur la labellisation



La labellisation 2017-2020

- Les différents labels pour l'olympiade.
- Procédure de demande d'un ou plusieurs labels
- Renouvellement des labels au cours de l'olympiade
- Les calendriers.
- Les aides financières du CRAN.
- Les aides financières de la FFN.



Les différents labels

Il n'y a pas de changement. Cependant, nous pouvons distinguer plusieurs types de labels.

Les labels des pratiques compétitives:

- -Développement (toutes disciplines FFN), délivré et suivi par le comité régional.
- -Formateur (par discipline), délivré et suivi par le comité régional.
 - -National (par discipline), délivré et suivi par la FFN.
 - -International (par discipline), délivré et suivi par la FFN.

Les labels animations avec mention (ENF, éveil aquatique, NFS, NFBE, NGN, opération savoir nager (apprendre à nager), délivrés et suivi par le CRAN.

(les comité départementaux sont associés aux différents avis).



Procédure de demande d'un ou plusieurs labels

- Tous les labels sont à solliciter pour l'olympiade.
- Il n'y a pas de renouvellement automatique d'une olympiade à l'autre.
- Il y a un renouvellement automatique d'une saison à l'autre à l'intérieur de chaque olympiade.
- Ce renouvellement automatique, est soumis à l'avis de la commission de labellisation du comité régional qui effectuera le suivi de toutes les structures labellisées (label animation, développement et formateur).
- Les labels « national » et « international », sont soumis à l'avis de la commission nationale, après consultation du comité régional.



Calendrier et procédure pour la saison 2016-2017

- Il n'y aura plus de document papier.
- Tout se fera par saisie informatique, sur le serveur d'Etranat.
- La procédure informatique pour les demandes de tous les labels devrait être accessible à tous les clubs de la FFN à partir du 15 novembre 2016 (après les interclubs TC).
- Les clubs devraient disposer d'un délai allant jusqu'au 31 décembre 2016.
- Les labels devront être attribués par les différentes commissions fin janvier 2017 au plus tard.



Les aides financières du CRAN (réf 2015-2016).

- 20% de ristourne sur la part régionale des licences jusqu'au nombre de licences de la saison passée, puis la ristourne passe à 25% pour l'accroissement de licences. Ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec minimum 50 licenciés.
- 10 % sur les engagements aux compétitions régionales (bilan en fin de saison), sur les stages : bonus
- de 10 euros par journée stagiaire lors des stages organisés par le CRAN et en complément de la politique tarifaire applicable à tous les clubs (dont aide CNDS), aide sur participation championnats de France (Elite, 15 ans et moins, 16 ans et plus), 25 euros par nageur et par journée de compétition (ou le nageur est engagé).



Les aides fédérales

 Vous trouverez le détail sur le site du CRAN ou sur le site de la FFN en suivant le lien:

mailto:http://auvergne.ffnatation.fr/rsc/1579/fichiers/dossiers/2507.pdf

Vous pouvez également retrouver la plaquette fédérale en suivent le lien: mailto:http://auvergne.ffnatation.fr/rsc/1579/fichiers/dossiers/1903.pdf.

